



# SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU

## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Pour la clôture de la saison 2015-2016

Cher adhérent,

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra dans notre dojo le :

**MERCREDI 19 OCTOBRE 2016 à 19H15**

Signature des adhérents et vérification des pouvoirs à partir de 19h.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément à nos statuts (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 pouvoirs).

Je vous rappelle également que, par application des statuts, pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres de l'association est nécessaire, et que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Fait à Cellieu, le 26 septembre 2016

Le Président, Henri LAMARCA

---

### POUVOIR

Je soussigné M./Mme ..... donne pouvoir à M./Mme .....

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU,  
qui aura lieu le 19 OCTOBRE 2016 au Dojo Sakura de Cellieu.

Fait à ....., le .....

Signature du mandant  
Précédée du « Bon pour Pouvoir »

Signature du mandataire  
Précédée du « Bon pour acceptation »